

Journée SITG 2013 : Investir le territoire numérique
15 Octobre 2013 – Fédération des Entreprises Romandes Genève

Restitution des tables rondes - Clôture

17h10-18h00

M. OEHRLI annonce un changement dans le programme de la séance de clôture qui débutera par le discours de M. Maudet, lequel doit se rendre en commission parlementaire. Ensuite, les modérateurs rendront compte des différentes tables rondes qui ont eu lieu au cours de la journée. Suivra le message de M. Dangermond, président d'Esri. La dernière allocution sera assurée par M. Chirié, lequel remplace le directeur de l'Institut national de l'information géographique et forestière, M. Berteaud, retenu par d'autres impératifs à Paris.

* * * * *

Message de M. MAUDET, Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité

M. MAUDET annonce en préambule que son discours est destiné à exprimer le soutien du Conseil d'Etat à celles et ceux qui s'investissent au sein du SITG et plus généralement à toutes celles et ceux qui contribuent au débat sur l'"open data". Il souligne l'importance - pour lui en tant que responsable politique des systèmes d'information au niveau cantonal, mais aussi pour le Conseil d'Etat dans son ensemble - d'occuper le débat public sur les questions d'informatique. En effet, ces questions sont trop longtemps restées cantonnées au domaine de la technique et n'ont pu émerger dans le champ public en tant que véritables débats politiques. Il s'agit d'investir le territoire numérique, c'est-à-dire de développer la capacité de compréhension et de maîtrise des enjeux du territoire à travers l'informatique.

M. Maudet reconnaît au SITG une vertu cardinale, à savoir l'impulsion donnée par des personnalités politiques pour que la maîtrise du territoire - et à tout le moins sa connaissance - partagée entre diverses collectivités ait une valeur patrimoniale importante et permette de développer des politiques publiques. Ainsi, le SITG s'est fixé d'emblée comme objectif de dépasser le support informatique et de créer véritablement de la matière pour permettre au monde politique de s'en saisir. Aujourd'hui l'enjeu concerne la question des données, de leur accès, de leur dimension publique, mais également la question des restrictions.

En tant que responsable de la sécurité, M. Maudet se soucie particulièrement de savoir quelles sont les données à disposition, à quelles entités elles sont disponibles et quelle est l'étendue du droit à l'oubli. Dans ce cadre-là, il se félicite de la tenue de ce congrès à la FER qui représente à la fois un enjeu de développement pour le SITG et une perspective de relations entre le public et le privé. En effet, le secteur public se doit de ne pas être isolé et peut largement bénéficier des apports du secteur privé comme cela a été démontré tout au long de cette journée. M. Maudet répète l'importance pour le Conseil d'Etat de poursuivre cet effort en matière d'investissement du territoire de l'information. Il salue l'engagement des acteurs de la fonction publique - et en particulier celui de M. Philippe Minier - qui ont réussi à porter ce projet du SITG. Il est crucial par ailleurs d'envisager les perspectives futures, à savoir l'élargissement, l'ouverture, la mise à disposition des données, mais aussi la possibilité de rendre des comptes concrètement dans un monde qui est de plus en plus exigeant en termes de communication. Aujourd'hui, l'informatique est profondément politique. L'informatique au sens des supports d'information, des échanges, de la circulation de l'information doit également permettre de montrer que l'Etat rend des comptes.

En fait, l'information est un pouvoir, mais un pouvoir partagé et accessible à différents acteurs. Selon lui, l'un des enjeux de la prochaine législature est de contribuer davantage au niveau vertical – communes, cantons, Confédération – mais aussi au niveau horizontal – public, privé - à matérialiser la possibilité de rendre des comptes.

En conclusion, M. Maudet remercie tous les participants de leur intérêt, de leur contribution et de leur investissement futur à titre public ou privé dans le développement du système d'échange de géodonnées. Il leur donne à tous rendez-vous l'année suivante pour des débats nombreux et variés sur le développement de l'échange, du partage et de la capacité à rendre des comptes.

* * * * *

M. OEHRLI remercie le conseiller d'Etat et cède la parole aux modérateurs des tables rondes afin qu'ils puissent rendre compte de l'essentiel des débats menés lors de cette journée. En premier lieu, il souhaite que M. Daniel Loeffler puisse s'exprimer sur la table ronde intitulée « Données publiques et économie : quelles plus-values ? » M. Loeffler étant absent, il cède la parole à M. Kaplan.

• **Table ronde : « Evoluer avec son territoire : la carte et le temps. »**

M. KAPLAN indique au préalable que la séance a été consacrée à la dimension temporelle dans les systèmes cartographiques. Jusqu'à présent, la cartographie a été pensée sans relation avec le temps alors qu'actuellement, la perspective des cartes est envisagée à la fois dans le passé et dans le futur.

Ainsi, M. Pinol a démontré comment les cartes du passé peuvent être utilisées dans le cadre des sciences historiques pour raconter l'histoire différemment. Mme Bordin a expliqué qu'une carte n'est pas simplement une question de reconstruction du territoire mais implique une réflexion sur la manière de coder les différents objets qui sont sur une carte. La dimension sémantique, déjà présente dans certaines cartes actuelles, prend aujourd'hui un nouveau tournant. Quant à M. Lachance-Bernard, il a souligné l'importance de réfléchir à des abstractions par rapport notamment aux flux et à la mobilité. Des modèles mathématiques peuvent ainsi permettre dans certains cas d'anticiper le futur et de considérer différemment le passé. Enfin, M. Camacho-Hubner a démontré l'enjeu de reconstruire *via* la modélisation les données cartographiques passées à partir de concepts différents. L'intérêt de ces travaux est aussi en lien avec la question de savoir à quoi ressembleront les cartes actuelles dans 50 ans. Les concepts et les technologies utilisés seront-ils toujours valables ? Comment imaginer que les données produites aujourd'hui puissent survivre - non seulement matériellement mais aussi en termes d'organisation - à une évolution des idées et aux progrès qui auront lieu dans les cinquante prochaines années ? Le fait de prendre en compte la dimension temporelle des systèmes cartographiques peut permettre d'anticiper en partie cette évolution. Lors de la discussion qui a suivi les différentes interventions, la question de la représentation des données cartographiques a été abordée. En effet, la carte agrège des données complexes, variées et hétérogènes qui apparaissent pourtant de manière uniforme sur la carte. La question de l'éthique de la représentation a été posée. Il s'agit d'un enjeu important directement lié à deux autres enjeux. Le premier concerne l'incertitude à chacune des étapes, que ce soit dans les capteurs, dans les processus intellectuels ou dans la manière d'agréger les données. Le second est relatif à la manière de documenter les choix mis en œuvre dans les différents modèles afin que ces cartes soient encore lisibles dans le futur.

- **Table ronde : « Données publiques, quelles ouvertures ? »**

M. PAULETTO note que cette table ronde a été consacrée principalement aux usages dans la société des données publiques. Les interventions ont été relativement brèves, l'essentiel de la séance ayant reposé sur les interactions entre les intervenants et les auditeurs. A partir de modèles visuels, M. Chignard a rappelé la participation et l'appropriation de la réalisation des données et quelles en sont les différentes étapes. La formation d'un public large pour faciliter l'appropriation et la réalisation des données a été envisagée. Un autre point qui a été relevé est la mauvaise visibilité des réalisations qui sont parfois faites sur la base des données. En effet, lorsque des données sont mises à disposition, on ne voit souvent que la partie émergée de l'iceberg, à savoir les réalisations qui sont documentées. Or il existe des réalisations faites parfois à l'insu de l'organisation qui a mis à disposition ces données. L'idée est que les institutions qui utilisent ces données n'aient pas besoin de demander l'autorisation à l'organisation qui les met à disposition mais que par contre, elles indiquent ce qu'elles en ont fait afin que les réalisations puissent être connues et documentées. M. Logean a pour sa part présenté un historique de l'association Opendata en Suisse. Il a rappelé les principales étapes de la formation de ce groupe et a expliqué le travail réalisé en amont pour sensibiliser les pouvoirs politiques. Ce travail a abouti à l'ouverture d'un portail Opendata à Zurich et d'un portail Opendata de l'administration fédérale. Enfin, M. Stroh a évoqué le travail concernant l'ouverture des données publiques au niveau des Transports publics genevois. Ainsi, une visibilité est aujourd'hui possible quant aux problèmes d'horaires des transports publics. Un concours d'applications a également été mis en place afin d'étudier les différentes réalisations qui peuvent être faites.

- **Table ronde : « Données numériques : valeur réelle d'un produit immatériel »**

M. FLAKS relève au préalable que le débat sur la valeur réelle ou la valorisation patrimoniale dans les finances publiques d'un bien immatériel fut vif. Mme Bourlange, directrice générale adjointe de l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat français, a indiqué comment cet institut a fait comprendre de manière transversale aux ministères et aux agences françaises la valeur des données immatérielles. Plusieurs questions se posent. Ainsi, quelle est la nature de cette valeur : comptable, pédagogique, sentimentale ? Comment valoriser une donnée immatérielle ? Une donnée qui n'est pas mise à jour a-t-elle encore une valeur ? M. Flaks précise que sur injonction de la Cour des comptes françaises, l'Etat a désormais l'obligation de valoriser tout ou partie de son patrimoine immatériel et en particulier la géodonnée. Quant à M. Leclerc, il a souligné l'importance de ces réflexions sur la valeur des produits immatériels. En revanche, M. Comtesse est opposé à toute idée de valorisation des données car cela lui paraît totalement inutile, en particulier dans un pays comme la Suisse. Enfin, M. Chirié a noté que, suivant les recommandations de l'Agence pour la valorisation du patrimoine immatériel français, l'IGN effectue ce travail pour les catégories de données qui s'y prêtent depuis plusieurs années. En conclusion, le débat a été vif et passionnant. Il demeure ouvert à la fois sur le plan cantonal, national et international. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat genevois a d'ailleurs décidé en 2011 de constituer un groupe de travail pour étudier la question de la valorisation du patrimoine immatériel.

- **Table ronde : « Territoire en 3D : *to see is not to build*, usages et contraintes des constructions virtuelles »**

M. COULAIS souligne qu'une partie de l'intitulé de la table ronde, à savoir « *to see is not to build* » est emblématique de la réflexion qui a été menée. En effet, la condition *sine qua non* pour qu'un projet soit construit est la capacité d'en produire une visualisation. La plupart des projets significatifs en architecture ou en urbanisme donnent lieu à la projection d'images en 3D qui sont devenues une étape incontournable pour communiquer et vendre le projet. Toutefois, la visualisation n'est pas la construction ; l'écart entre le projet en images et la construction proprement dite demeure important. M. Coulais indique ensuite que les partenaires du SITG sont un peu déçus que les données 3D soient pour l'instant insuffisamment utilisées. Un certain nombre de pistes ont été envisagées pour éclairer cette question et trouver des solutions. M. Lusser, responsable de la promotion des grands projets d'aménagement, a évoqué la stratégie de communication de l'Etat. Il a indiqué qu'il faisait un usage modéré de ces images et que ces dernières n'excluaient pas le recours à d'autres outils comme des croquis. En tout cas, il est essentiel selon lui de véhiculer l'idée selon laquelle l'usage de ces images doit se faire en fonction des phases du projet. Cela signifie qu'à chaque phase doit correspondre un certain type de communication, donc un certain type de visualisation.

Pour sa part, M. Golchan, architecte urbaniste, travaille depuis longtemps avec les données du SITG, dont des outils de modélisation 3D. Il a présenté une palette d'outils extrêmement diverse et riche dans des domaines qui vont de la mise en œuvre des plans directeurs des communes à la visualisation de projets en 3 D. Quant à M. Celnik, architecte et enseignant à Paris, il travaille davantage sur les projets d'architecture que d'urbanisme. Il a parlé de sa longue expérience dans le domaine du BIM (*Building Information Model*) qui est une sorte de virtualisation du processus de construction, de sa phase initiale de conception architecturale jusqu'au suivi de chantier. D'après M. Celnik, l'emploi de ces outils est nécessaire et incontournable pour les architectes s'ils veulent conserver la maîtrise des projets architecturaux notamment par rapport aux ingénieurs.

Enfin, M. Bernet, journaliste à *La Tribune de Genève* a fait part de ses réserves et de la prudence avec laquelle il utilise les images de synthèse pour informer le public et communiquer sur des projets. En effet, il a un peu l'impression d'être instrumentalisé et d'être entraîné dans un processus de marketing en faisant de la promotion pour les concepteurs de projets auprès du public. Cela rejoint un peu l'aspect soulevé par M. Lusser, à savoir l'importance de distinguer la transparence envers le public de l'aspect séduction et vente du projet dans la stratégie de communication de l'Etat.

En conclusion, l'ensemble de ces interventions témoigne de deux phénomènes qui agitent le monde de l'urbanisme et de l'aménagement : d'une part, une remise en question des processus de conception des projets d'urbanisme, notamment en matière de participation des habitants ; d'autre part, le phénomène plus général de la diffusion des outils, des dispositifs et des images numériques.

* * * * *

M. OEHRLI aimerait revenir sur la première table ronde dont le modérateur, M. Loeffler a dû malheureusement s'absenter. Comme aucun autre orateur ne souhaite s'exprimer sur cette séance, il signale que les actes et les comptes rendus de toutes les conférences ainsi que la plupart des présentations seront disponibles sur le site Internet du SITG.

Il indique que le quatrième regard sur le SITG est un regard externe d'entreprises privées avec lesquelles le SITG souhaite collaborer à l'avenir.

Projection d'un petit film

M. OEHRLI remercie tous les intervenants qui ont participé aux différents films projetés relatifs à l'activité et aux potentialités du SITG.

* * * * *

Il souhaite ensuite passer le message vidéo de M. Jack Dangermond, fondateur et président d'Esri. La société Esri est un des *leaders* mondiaux de l'édition des logiciels géographiques. Elle est basée en Californie et elle a été fondée par M. Dangermond en 1969.

Message vidéo de M. Dangermond.

* * * * *

M. OEHRLI passe ensuite la parole à M. François Chirié qui remplace M. Berteaud.

Message de M. CHIRIE, directeur des affaires européennes et internationales de l'IGN

M. CHIRIE aimerait d'abord résumer brièvement ce que lui inspire cette journée du SITG, en relevant notamment en quoi consiste l'évolution du SITG. Jusqu'à présent, le SITG était un socle mutualisé qui permettait d'appuyer l'ensemble des politiques publiques relatives au territoire. Désormais, le SITG est en train de devenir un socle mutualisé qui sera une référence pour l'ensemble des acteurs publics et privés. Cette évolution est évidemment la conséquence de l'ouverture des données, laquelle a d'ailleurs un effet de levier sur le développement de l'économie. M. Chirié souhaite ensuite aborder deux des problématiques qui sont soulevées par l'ouverture des données, à savoir celle des modèles économiques et celle de la politique industrielle. Concernant la première problématique, les données géographiques publiques ont un coût de fabrication et de mise à jour. Or si le financement n'est pas suffisant, cela crée un risque au niveau de l'actualité des données géographiques de référence. C'est pourquoi, l'IGN préconise un modèle économique qui consiste en une gradation de gratuité et de payant. Cela signifie qu'il y a des données basiques qui sont gratuites alors que d'autres, très avancées et très enrichies, sont payantes. Ces données génèrent effectivement des services à forte valeur ajoutée et il paraît raisonnable qu'une partie de cette valeur ajoutée serve à financer la production de la mesure de ces données. Il pense que ce modèle ne constitue pas un frein au développement de l'économie. Quant à la politique industrielle, elle est nécessaire à l'ouverture des données pour favoriser le développement des politiques. Pour qu'une entreprise développe un service à partir de données publiques, il faut un pic d'investissement de départ. Or, avant que l'entreprise ne soit commercialisée, ce pic de départ peut être difficile à absorber, en particulier pour les PME et les *Start Up*. C'est pourquoi, une politique industrielle peut aider les entreprises à financer ce pic de départ. De plus, une politique industrielle peut être une action publique consistant à soutenir le développement par l'industrie d'applications numériques innovantes reposant sur les données publiques. Ainsi, l'IGN propose d'accompagner les entreprises, c'est-à-dire de les aider à développer des services, notamment en fournissant des prestations en nature et en mettant à disposition des entreprises des experts et des outils adéquats. Pour conclure, M. Chirié tient à remercier le canton de Genève, le SITG et tous ceux qui ont participé à cette journée.

* * * * *

En clôture, M. OEHRLI aimerait donner quelques informations sur l'état d'avancement du SITG au niveau de l'ouverture des données. Une modification de la loi concernant le SITG est à l'étude actuellement au Grand Conseil. L'objectif serait que les données publiques puissent être téléchargées directement depuis le site du SITG dès le premier trimestre de l'année 2014 afin de pouvoir être librement utilisées au niveau commercial, associatif ou autre.

M. Oehrli souhaite remercier toutes les personnes et les institutions qui ont collaboré à cette journée, en particulier la FER Genève pour son accueil dans ses locaux ainsi que tous les membres de l'Etat de Genève qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Il aimerait remercier également tous les orateurs des tables rondes. Il remercie enfin les différents sponsors de cette journée pour leur intérêt et leur soutien.

En conclusion, M. Oehrli donne quelques informations concernant l'agenda du SITG. Le prochain événement est un forum SITG ouvert au public dont la thématique sera l'énergie. Ce forum sera réalisé en partenariat entre les SIG et l'Etat de Genève le 21 novembre. Ensuite, il y aura une conférence mondiale sur les données géographiques, le Geospatial World Forum, qui aura lieu au CICG à Genève du 5 au 9 mai 2014.

Enfin, M. Oehrli remercie tous les partenaires du SITG qui sont la substance même du SITG. En effet, le SITG n'est pas une association ou un service, mais bien un réseau de partenaires et c'est l'importance de ce réseau qui en constitue sa richesse.